Mots de passe

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 706

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— elles ne savent pas se libérer par leurs propres moyens de la dépendance de leur(s) produit(s);
— elles ne perçoivent pas les problèmes de marketing;
— elles ne savent pas gérer des situations nouvelles;
— elles ne disposent pas de structures qui favorisent les contacts et la recherche de produits ou de marchés nouveaux;
— elles ont des difficultés de financement et d'obtention de crédits bancaires.»

Dans un tel contexte, qui ne doit pas être très différent du reste de celui de nombre de régions romandes, les atouts majeurs de Ret SA? Toujours selon les spécialistes de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, c'est la souplesse de la formule choisie, les relations commerciales avec les clients qui imposent de garder constamment en perspective les besoins réels et quotidiens à satisfaire, la pérennité de l'action entreprise et surtout cette volonté d'aider à la décision et non pas de se substituer aux entrepreneurs.

SOCIALISTES

La réalité en face

Retombées électorales. Encore. Assez rare pour être souligné: le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) choisit de regarder la réalité en face. En ouverture de son dernier bulletin mensuel («Le Point» — adresse utile: c.p. 859, 2001 Neuchâtel), un diagnostic carré, signé Jean Studer, secrétaire du PSN: «Disons-le clairement: nous, socialistes neuchâtelois sommes les grands perdants des élections fédérales dans notre canton. Par rapport à 1979, les suffrages socialistes pour l'élection au Conseil national diminuent de 4,3% pour atteindre 33,1% de l'ensemble. Depuis 1919, date de l'introduction de la proportionnelle pour cette élection, une seule fois nous nous sommes trouvés dans une plus mauvaise posture. C'était en 1971. Nous obtenions alors 30,6% des suffrages.»
Suit une petite liste de facteurs qui permettraient d'expliquer ce recul: d'abord, les «maladies du Parti socialiste suisse» («Tout le monde le sait. Depuis deux ou trois ans, le PSS va mal. A l'intérieur du parti, querelles personnelles, opposition de tendances et une certaine inefficacité... Le PSN a souffert des crises du PSS. Les frontières cantonales ne sont pas imperméables»); ensuite, «une liste pas assez forte» (il aurait fallu être plus attentif au poids des politiciens à plein temps, présentés sur d'autres listes, chez les libéraux par exemple); puis, les écologistes («Nous aussi nous véhiculons une utopie, mais peut-être avons-nous tendance à la faire passer à l'arrière-plan, parce que trop occupés par la gestion du courant»); et enfin les coups de Jarnac de la «Feuille d'Avis de Neuchâtel» («Pour s'y opposer, il faudrait que chaque membre du parti verse, à vue de nez, entre fr. 1000.— et 2000.—, ce qui, avec un nombre suffisant d'abonnements, permettrait d'éditer un nouveau quotidien de gauche dans ce canton»).
Rappel: en nombre de sièges, le Parti socialiste neuchâtelois a tout de même maintenu ses positions au National, Heidi Deneys obtenant le nombre de voix le plus élevé du canton. D'autres s'en seraient contenté...

EN BREF

Le «Nouvelliste» voyagerait-il, dans la course au Conseil fédéral, pour le Genevois Ducret? Voilà en tout cas le quotidien valaisan qui reproduit en page «bourse et banque» de son édition du 9 novembre dernier, un discours du conseiller d'Etat genevois daté du 3 octobre (!), et prononcé lors de la journée des banquiers... Un exposé marquant, est-il besoin de le préciser, qui se concluait par ces phrases mémorables qui devraient peut-être rassurer certains lobbies en pleine action dans les couloirs bernois: «... On peut être reconnaisant de l'activité déployée par notre appareil bancaire dont les responsables font preuve de compétence, de clairvoyance et de correction. Notre vœu est qu'ils persistent sur cette voie, en rejettant toute pratique douteuse, en renforçant la protection des informations relatives à leur clientèle afin que le développement de l'économie puisse continuer à être l'élément moteur de ce pays.» Qui reprochait au Vaudois Delamuraz de beaucoup parler pour ne rien dire? A ce point-là?

* * *

D'après les résultats du dernier recensement de la population (publiés par la Sdes), la proportion d'enfants (jusqu'à 14 ans) dans la population résidente totale de chaque canton était en 1980 la plus forte à Uri (24,2%). Venaient ensuite (classés selon des taux décroissants) OW, AI, NW, SZ; VS, JU, FR et ZG (environ 22%), puis, de 21,9% à 20%: LU, SG, TG, AG, GR, AR et BL; de 19,9% à 18%: GL, SO, BE, TI, NE, SH et, de 17,9 à 16,5%: VD, ZH et GE. Bâle-Ville, avec 11,9% seulement d'enfants, fermait la marche à bonne distance. La population de BS comptait, en revanche, le plus grand pourcentage de personnes de 65 ans et plus (19,6%). Les proportions respectives de cette catégorie d'âge variaient entre ce maximum et 16% (toujours par ordre dégressif) dans les cantons de BS, AR, AI, GL; suivaient, de 15,9% à 14%: SH, TI, VD, BE, NE, TG et JU, de 13,9% à 12%: ZH, OW, SG, GR, SO, GE, LU, FR, UR, SZ et, au-dessous de 12%: AG, VS, NW, BL. C'est Zoug qui, avec 10,3%, compte la plus faible proportion de personnes âgées en Suisse.

MOTS DE PASSE

Proverbe

à Jean Ziegler

Dis-moi qui t'oublie
et je te dirai qui tu es.

Hélène Bezençon